20\_INT\_ 448

Scanné le

Interpellation relative au moratoire sur la facture sociale : quel état de nécessité le Conseil d'Etat peut-il avancer pour justifier le non-respect du cadre légal?

Le Grand Conseil a adopté en février 2019 une motion du député Pierre-Yves Rapaz qui demandait un moratoire sur la facture sociale aux chiffres connus de 2018 et de laisser l'Etat de Vaud assumer son augmentation jusqu'à ce qu'une nouvelle péréquation soit sous toit.

Pour que la mesure votée par le parlement devienne effective, il aurait fallu que le Conseil d'Etat vienne avec un projet de loi comme la motion l'y contraint afin que le parlement puisse voter un projet de loi bloquant l'augmentation de la facture 2019. Nous voilà en février 2020 et le Conseil d'Etat ne s'est toujours pas exécuté.

Le délai de réponse pour une motion est d'une année dès le renvoi au Conseil d'Etat et que c'est délai n'a pas été respecté.

Dans ce contexte, dès lors que le Conseil d'Etat ne respecte pas le cadre légal, les communes sont légitimées à refuser de payer la facture.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes?

- 1. Quel état de nécessité le Conseil d'Etat peut-il avancer pour ne pas se conformer au cadre légal?
- 2. Le Conseil d'Etat entend-il respecter le cadre légal et donnant suite à cette motion et si oui, dans quel délai?
- 3. La motion adoptée par le Grand Conseil doit développer ses effets depuis l'exercice comptable 2019 et jusqu'à ce qu'une nouvelle péréquation soit sous toit. Dans l'hypothèse où le projet de loi demandé par la motion serait adopté par le Grand Conseil, comment le Conseil d'Etat entend-il résoudre la question de l'effet rétroactif?

Jérôme Christen, le 8 février 2020

Développement souhaité

20

## Liste des député-e-s signataires – état au 28 janvier 2020

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Eggenberger Julien	
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Epars Olivier	
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoz Séverine	
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain	
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves	
Baux Céline	Christen Jérôme	Fonjallaz Pierre	
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle	
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain	
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé	
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues	
Bolay Nicolas	Cretegny Laurence	Gaudard Guy	
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice	
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genoud Alice	
Bovay Alain	Cuérel Julien	Genton Jean-Marc	
Buclin Hadrien	<b>Deillon</b> Fabien	Germain Philippe	
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Gfeller Olivier	
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glardon Jean-Claude	
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine	
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glauser Nicolas	
Cala Sébastien	Develey Daniel	Glayre Yann	
Cardinaux François	Dubois Carole	Gross Florence	
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Induni Valérie	
Carvalho Carine	Dupontet Aline .	Jaccard Nathalie	
Chapuisat Jean-François	Durussel José	Jaccoud Jessica	
Cherbuin Amélie	Echenard Cédric	Jaques Vincent	

## Liste des député-e-s signataires – état au 28 janvier 2020

<b>Veumann</b> Sarah	Ryf Monique	Zwahlen Pierre	
Mottier Pierre François	Rydlo Alexandre	sagroa <b>D bnúZ</b>	
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas	
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Weissert Cédric	
enilė <b>go</b> Celine	Roulet-Grin Pierrette	Weidmann Yenny Chantal	
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Mahlen Marion	
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc	
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	əqqilirq <b>niməlliuV</b>	
Welly Serge	Riesen Werner	emeiq <b>feloV</b>	
Meldem Martine	Richard Claire	silisssV <b>zolezineV</b>	
Meienberger Daniel	Rezso Stephane	<b>Lachopp</b> Jean	
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel	
Matter Claude	<b>Käss</b> Etienne	Treboux Maurice	
Stéphane	Pierre-Yves	Thuillard Jean-François	
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel	
läshqsA mishsM	Probst Delphine	Suter Nicolas	
Luisier Brodard Christelle	Pointet Cloé	Stürner Felix	
Luccarini Yvan	Podio Sylvie	Studer Léonard	
<b>Lohri</b> Didier	Petermann Olivier	Sordet Jean-Marc	
Liniger Philippe	Pernoud Pierre André	Sonnay Eric	
Labouchère Catherine	Pedroli Sébastien	Soldini Sacha	
Keller Vincent	Pahud Yvan	Simonin Patrick	
Joly Rebeccs	Paccaud Yves	Schwab Claude	
Jobin Philippe	in Philippe Schelker Caro		
<b>Jaquie</b> r Rémy	Meyroud Maurice	Schaller Graziella	